



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

déchets, pollution et nuisances

Question écrite n° 103645

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur le développement prévu du tri sélectif dans nos départements, territoires et pays d'outre-mer. En effet, sur ce dossier qui l'intéresse depuis une dizaine d'années, il serait nécessaire d'évaluer l'effort réalisé par ces collectivités pour récupérer et recycler leurs déchets, depuis une dizaine d'années. Il lui demande donc de bien vouloir lui préciser, d'une part, l'évolution du tonnage recyclé entre 1995 et 2005 et, d'autre part, le montant des crédits utilisés outre-mer, pour l'information des ménages sur la nécessité et l'intérêt de ce tri sélectif, sur la même période.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103645

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 septembre 2006, page 9488